

Rapport de l'OCPM sur les ateliers du CN L'arrondissement du Sud-Ouest se remet au travail

Le 29 janvier 2009 – Depuis que l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) a publié son rapport sur le plan de redéveloppement des anciens ateliers du CN, les élus et l'équipe de l'arrondissement du Sud-Ouest se sont remis au travail afin de bonifier le projet. « Nous sommes actuellement à compléter une série de rencontres avec nos partenaires et tous les acteurs intéressés de près à ce grand projet », a expliqué le maire de l'arrondissement du Sud-Ouest, Benoit Dorais. « Nous avons devant nous un projet encore imparfait, mais il est clair pour tous les partenaires que nous devons arriver à une conclusion dans les meilleurs délais afin de permettre de lancer ce grand chantier qui, à terme, devra contribuer à améliorer la qualité de vie et les conditions de l'emploi dans l'arrondissement », a-t-il ajouté.

Nuisances appréhendées et création d'emplois

L'arrondissement révisera les usages permis dans le secteur industriel adjacent à la zone résidentielle du nouveau développement afin de s'assurer de limiter le plus possible les nuisances et les désagréments pour les futurs résidents. « Il vaut mieux prévenir que de tenter après coup de réparer les pots cassés », a expliqué le maire Dorais.

L'arrondissement verra également à restreindre au maximum la circulation lourde dans le voisinage et à favoriser l'ouverture le plus rapidement possible du lien Marc-Cantin. « Nous sommes prêts à examiner rapidement une solution de passage à niveau avec le groupe Mach, l'Agence métropolitaine de transport (AMT) et le CN », a-t-il commenté.

Le maire a l'intention d'aborder avec l'AMT les questions du processus de consultation publique auquel elle s'est engagée à se soumettre, de la création d'emplois dans le Sud-Ouest et des mesures de mitigation qu'elle entend mettre en place pour faire de son site d'entretien des trains de banlieue un voisin acceptable pour les résidents. « Nous devons saisir cette occasion pour attirer chez nous des emplois durables et de qualité répondant aux aspirations des gens du Sud-Ouest, et ce, en tout respect de la population. Pour l'instant, il reste trop d'inconnus pour que nous soyons confortables avec le projet actuel », a insisté monsieur Dorais.

Réhabilitation des terrains

Les élus du Sud-Ouest sont également préoccupés par la qualité de la réhabilitation des terrains contaminés et par le verdissement de la zone résidentielle. Il s'agit pour eux d'une question de santé publique et de qualité de vie. « Beaucoup d'énergie et de temps ont été investis dans ce projet depuis 2007 et nous espérons tous qu'il se concrétise rapidement malgré les problèmes restant à régler. La population peut compter sur ses élus pour aller de l'avant, en toute transparence et dans le respect du bien commun », a-t-il conclu.

-30-

Renseignements :

Marie Otis
Directrice du cabinet du maire
de l'arrondissement du Sud-Ouest
Tél. 514 872-4061